L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 18 au 19 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 55 à 5 h. 48.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Après l'évacuation

En mai 1940, lors de l'exode, les magasins de l'Alliance-Transports, 7, rue du Vivier, étaient mis à sac et une quantité importante de marchandises et colis avaient été volés. Cet établissement subissant un préjudice de 350.000 francs, avait déposé plainte et une enquête fut ouverte afin de découvrir les coupables. Or, ces jours derniers, en passant rue Decrême, Mme Vve Meesches, demeurant 4, rue Ingres, aperçut une femme portant le peignoir qui lui avait appartenu. Cet effet avait été placé dans un colis lequel devait être expédié en mai 1940 par la firme sus-nommée.

La Sûreté fut immédiatement avisée et la propriétaire provisoire du vêtement, Mme Céline Desurmont, Vve Flament, 61 ans, ouvrière d'usine, 47, rue Ma Campagne, déclara l'avoir obtenu de Henri Leman, 59 ans, concierge du magasin de la rue du Vivier, lequel était son ami il y a deux ans. Elle ajouta qu'il lui avait fait d'autres cadeaux et que divers objets se trouvaient chez elle.

Une perquisition permit de retrouver une certaine quantité de tissus, vêtements et linge, provenant des vols commis au préjudice de l'Alliance-Transports. Interrogé à son tour, Leman nia énergiquement. Malgré ses dénégations, il fut arrêté et déféré au Parquet en compagnie de son accusatrice.

VOL A L'USINE

Des caisses de produits textiles prêtes à l'expédition, avaient été placées dans un magasin d'un établissement de la rue Montgolfier. Tandis qu'un camionneur en prenait possession, on constata que des bobines de laine avaient été enlevées, ce qui motiva le dépôt d'une plainte au 3e arrondissement de police. Une enquête est ouverte.

MAUVAIS MATELAS

Ayant bu plus qu'il n'est sage, Pierre Dufremont, 42 ans, sans profession, 2, rue du Vieux Faubourg à Lille, n'eut plus l'énergie de poursuivre sa route et il se coucha sur le trottoir de la rue Henri Carrette. C'est là que des agents vinrent le cueillir pour l'héberger au violon. Cette mise à l'ombre lui valut le bénéfice d'une contravention.

BRIS DE CLOTURE

Nuitamment, des individus ont cisaillé et mis hors d'usage, la porte du garage d'un chantier de la Compagnie des Mines d'Anzin, rue du Parc. Dans les bureaux, tout fut bouleversé, mais les escarpes en furent pour leurs frais, car ils ne trouvèrent rien à emporter. Une enquête est ouverte.

MAISON DES TRAMWAYS
CE SOIR à 7 h. 30
« SATURNIN DE MARSEILLE »
2 heures de fou-rire — Enfants admis. 2405

LES RÉSULTATS DES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

Saxophone. — 2e nomination : Vanheuverzuyn Robert.

Flûte. — 3e nomination à l'unanimité : Six Jean; Corselis Robert.

Clarinette. — 1re nomination à l'unanimité : Devogel Jacques ; 1re nomination : Quanies Gilbert. — 2e nomination à l'unanimité : Vannoote Michel. — 2e nomination : Assez André. — 3e nomination : Spriet Roland.

Les prochains concours

Les concours publics se dérouleront comme suit :

Samedi 20 juin, à 9 h. 30 : piano supérieur. — Dimanche 21 : 10 h., violon cours supérieur; 16 h., chant cours supérieur. — Lundi 23 : 17 h. 30, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, cours supérieur. — Mardi 23: 17 h. 30, trompette, cor, trombone, cours supérieur. — Mercredi 24 : 14 h. 30, cordes, concours d'honneur : 16 h. 30, piano, concours d'honneur. — Jeudi 25: 9 et 15 h., bois et cuivre, concours d'honneur. — Dimanche 28: 15 h., déclamation lyrique. — Mardi 30 : 17 h. 30, diction. — Jeudi 2 juillet, à 17 h., art dramatique. — Samedi 4, à 15 h., concours d'honneur, déclamation lyrique et art dramatique.

Nous publierons prochainement les programmes de ces concours.

UN SPECTACLE MERVEILLEUX VOUS ATTEND SAMEDI A LILLE

Oui ce spectacle vous éblouira, vous stupéfiera, vous soulèvera de votre fauteuil ! Vous y verrez des surhommes, véritables phénomènes de force, de souplesse et de résistance, les vedettes mondiales du Catch : DEGLANE, FULAONDO, STAN KAROLYI, ZWAHLEN, VAN DER SIPP, etc.... qui vous feront vibrer intensément samedi, à 19 h., au Théâtre Sébastopol à Lille. Et vous y verrez également d'autres attractions de tout premier ordre.

Mais surtout, retenez d'urgence vos places, aux AMIS DE LILLE, Grand-Place et, n'oubliez pas que la totalité de la recette de ce Gala mémorable, qui a lieu sous le haut patronage de M. CARLES, Préfet régional et M. DEHOVE, Maire de Lille, sera versée à nos Prisonniers de Guerre Lillois. 22426

FERMETURE DE COMMERCES CLANDESTINS

Par arrêtés pris sur la proposition du Comité départemental des prix, M. le Préfet du Nord, Préfet de la région de Lille, a ordonné la fermeture des établissements ci-après :

A compter du 18 juin 1942, pour une durée de 15 jours : Devos Paul, boulanger, 177, rue de Lille, à Roubaix ;

A compter du 22 juin et pour une durée d'un mois : Lefebvre Emile, cafetier, 1, rue de l'Allumette, à Croix ; Henlin Jean, cafetier, 32, rue Archimède, à Roubaix ;

A compter du 12 juillet 1942 et pour une durée d'un mois : Bourdrel Maurice, boucher-charcutier, 28, rue des Sarrazins, à Lille.

SOCIETES SPORTIVES

CLUB DES SPORTS REUNIS DE ROUBAIX (6, rue Boucher de Perthes). — Entraînement pour la lutte et leçons de culture physique les mardi et jeudi de 18 h. à 21 h., dimanche de 9 à 12 h. Les lutteurs désignés lors de la dernière réunion vont poursuivre leur entraînement à fond pour les rencontres suivantes: le 5 juillet à Hallennes, le 12 à Roubaix, le 16 à Douvrain.

Les nouvelles inscriptions seront reçues au siège au cours de ces entraînements.

STADE ROUBAISIEN

Tous les joueurs du club désirant continuer la pratique des sports et en particulier du football au Stade sont invités à se présenter jeudi soir à partir de 18 h. 30 pour la photo et la signature des licences.

Pour les moins de 20 ans, séances d'entraînement pour le B.C.N. les mardis et jeudis à partir de 18 h. 30. Jeudi prochain, inscription pour la prochaine session du B.S.N. ; des instructions seront données en vue de la première séance de natation.

Tous ceux qui désirent pratiquer le football au stade sont invités à se présenter à 18 h. ce même jour pour renseignements et signature.

CARNET

NAISSANCE. — Claude, Claudine et Jacques LEMAN sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère Edmond.

De la part de M. et Mme René LEMAN-LEDUC.

2132. Somain, le 5 juin 1942.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Sylvie Malapert, de Wasquehal (Nord), rue Jean-Bart, 28, née boulevard de Cambrai, 60.

Publications. — Edouard Seys, pompier auxiliaire, rue Rubens, 98, et Lucienne Faure, tricoteuse, rue Rubens, 93 ; Albert Wargnies, employé, boulevard de Douai, 2, et Germaine Lambrecq, employée, rue Chanzy, 25 ; Lucien Pluquet, apprêteur, rue Jean-Jacques-Rousseau, 47, et Gilberte Milot, ourdisseuse, de Lys, rue Kléber, 23.

Décès. — Louis Willem, 76 ans, rue Hoche, 19, à Croix ; Auguste Debrabandere, 64 ans, rue Delespaul, 71, décédé rue de l'Alouette, 46 ; François Lanneau, 83 ans, boulevard de Metz, 20, cour Duponchelle, 13.

WATTRELOS

LES ANCIENNES FÊTES

En temps normal à cette époque, les habitants de Wattrelos s'affairaient à retaper complètement leur intérieur de maison ainsi que les façades.

C'est que, comme dimanche prochain, c'était le premier jour de la « Grande Ducasse » et que les forains amenaient leurs attractions, leurs baraques de jouets, friandises, etc..., pour s'installer Grand'Place, rue et place Roger Salengro.

C'était occasion pour de nombreuses réunions de familles assemblées autour d'une table copieusement garnie repas qui se terminait par le partage du gâteau traditionnel et le soir, par groupes, on se rendait à la Ducasse respirer cette odeur de foire et goûter à la joie des enfants heureux de se payer un tour de manège.

Cette Ducasse, très réputée, amenait à Wattrelos de très nombreux étrangers de toutes les communes et villes environnantes et une animation très vive et joyeuse régnait très tard dans la soirée.

Le Lundi, c'était l'antique braderie de la rue Roger Salengro qui attirait toujours une foule avide d'occasions et la fête reprenait de plus belle pour se continuer jusque la brume.

Ces Ducasses et saines distractions étaient goûtées de la classe laborieuse qui se délassait de ces quelques jours de repos au milieu de leur famille et des amis.

Cette année encore, le « Grande Ducasse » passera inaperçue et, en songeant à nos chers exilés, nous souhaiterons de tout cœur, que la Paix revienne sur le pauvre monde, pour le bonheur de tous. — H.V.

L'Étoile cycliste wattrelosienne reprend son activité

Depuis la rentrée de Vanmarck, en 1941, et sous l'impulsion de ce dernier, l'Etoile Cycliste recommence à briller. N'ayant pas de courses en France et, avec l'autorisation de la Fédération française cycliste Vanmarck et Decok, deux enfants de Wattrelos, se distinguent en Belgique.

Depuis l'ouverture de la saison, Vanmarck fut, trois dimanches de suite, 2e au sprint dans les courses de 100 à 120 km., se mesurent avec les meilleurs juniors belges. Son camarade Decok, plus malchanceux, finit une fois 2e, 7e, 14e et 11e. Sa place de 14e est due à son cadre cassé à l'arrivée et sa place de 11e le 14 mai au guidon cassé et, sans ces accidents, son classement aurait été meilleur. Vu ces résultats, les deux gars de chez nous viennent de se voir sélectionnés parmi les 10 meilleurs Nordistes pour le Championnat régional qui se disputera à Fourmies le 12 juillet prochain.

TOUJOURS les FAUX TICKETS DE PAIN

Un douanier de service au Bureau de la Houzarde a surpris la demoiselle Yvonne Sentrie, âgée de 18 ans, bacleuse, demeurant à Herseaux, rue du Petit Voisinage, 5, alors qu'elle essayait de passer, tenant en mains un mouchoir dans lequel se trouvaient des faux tickets pour une valeur de 8 kilos de pain.

Amenée au Commissariat, la demoiselle fut interrogée par M. Veevaert, commissaire de police, à qui elle avoua sa fraude et fut ensuite conduite au Parquet.

Pain supplémentaire aux indigents

Mardi 23, au Bureau de bienfaisance 1 bis, rue Jean-Jaurès, distribution de bons de pain supplémentaires aux indigents inscrits en juin.

No 1 à 500, de 9 à 11 h. ; 500 et plus, à 14 heures.

Se munir de la carte d'identité.

La prochaine distribution aura lieu aux mêmes heures, le mardi 7 juillet.

Pour nos Prisonniers. — Samedi 20, dimanche 21 et lundi 22 juin, grand Concours de piquet chez M. Clément Delannoy, place R. Salengro. 8 tours pour 35 francs.

Les mêmes jours, grand jeu de 421 pour 300 francs de prix.

Deux grands jeux de boules à la platine pour 300 francs de prix les samedi 20 et dimanche 21 juin, chez M. Oscar Delespaul, au Carin, 52, rue de Leers et chez M. François Desmulier, rue J. Jaurès, 22 aux mêmes endroits, les 20, 21 et 22 juin, jeux de 421 pour 150 francs de prix.

Chez M. René Trentesaux, rue de la Concorde, 30, grand jeu de 421 les samedi 20, dimanche 21 et lundi 22 juin, pour 300 fr. de prix.

Tous ces jeux au profit de la Famille du Prisonnier, de l'Aide aux prisonniers et du Dispensaire.

Philharmonie du Crétinier. — Répétition vendredi 19, à 19 h. 30, au siège, tombola.

Société colombophile « L'Espérance ». — Réunion dimanche 21 juin, à 18 heures, au siège. Les femmes des prisonniers sont priées d'y assister.

CROIX

Le vestiaire du Secours National

Ainsi que nous l'avons dit, l'ouvroir du Secours National est fermé jusqu'au 1er octobre ; le vestiaire ne fonctionnera pas pendant la même période. Il sera donc inutile de se présenter au 139 du boulevard Zola pendant le même laps de temps pour tout ce qui concerne le vestiaire. Cependant la permanence des services restera ouverte tous les jours, sauf les mardi et samedi après-midi de chaque semaine.

Le Comité tient à remercier toutes les personnes qui ont apporté à l'œuvre du vestiaire l'appoint de leur précieux dévouement et tout particulièrement Mlle M. Lepoutre, qui, avec un zèle très louable et une grande aménité s'est occupée de l'ouvroir et du vestiaire depuis le début ; grâce à son travail méthodique, ces deux services ont fonctionné avec une grande souplesse et ont rendu d'appréciés services à la population.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS INFIRMES ET INCURABLES

Les vieillards, infirmes et incurables, assistés à domicile, bénéficiaires de la retraite des vieux travailleurs, doivent se présenter à la mairie (bureau de l'assistance), munis de leur carte grise d'assistés, dès qu'ils auront touché leur premier trimestre d'arrérages de la retraite.

Etat Civil. — Naissance. — Mariette Dodin, rue de Roubaix, 20 bis.

WASQUEHAL

LES CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION

Les fiches de demandes de carte individuelle d'alimentation dûment remplies et signées par les intéressés devront être remises dans l'ordre suivant :

Pour la Centre, salle des fêtes, rue Jean-Macé, demain vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. pour les numéros 1 à 550 ; samedi pour les numéros 551 à 1176 ; lundi, de 1.500 à 2.100, et mardi 23 juin, de 2.101 à la fin.

Au Capreau, salle des fêtes, rue de Roubaix ; vendredi, de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h., pour les numéros 1 à 500 ; samedi, de 501 à 1.000 ; lundi, de 1001 à 1.500, et mardi 23 juin, pour les numéros 1.501 à la fin.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS ET LA RETRAITE AUX VIEUX TRAVAILLEURS

Les vieillards assistés à domicile, ayant reçu leur premier mandat de la retraite aux vieux travailleurs, sont avisés qu'ils doivent se présenter immédiatement à la Mairie, 3e guichet, avec leur carte grise de paiement, les deux allocations ne pouvant se cumuler.

Les soupes populaires

La distribution des tickets aux bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 22 au 27 juin aura lieu samedi 20, de 8 à 11 h. 30, salle des fêtes rue Jean-Macé pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet et de 14 à 18 h., salle des soupes populaires, rue Rosa-Bonheur pour les secteurs du Capreau et de la Planche-au-Ries.

AVIS AUX AGRICULTEURS

Les cultivateurs qui ont loué des terrains aux industriels ou à toutes autres personnes étrangères à la commune, sont priés de se faire connaître à la Mairie, 5e guichet, pour demain vendredi 19 juin, à 16 h., au plus tard, en indiquant le nom des locataires et leur adresse, la superficie ainsi louée ainsi que le genre de culture avant cette location. Des sanctions sévères sont prévues pour les cultivateurs qui omettraient de faire cette déclaration.

RENOUVELLEMENT des CARTES DE CHEMIN DE FER DES MUTILES

Les mutilés de guerre dont l'invalidité est égale ou supérieure à 25 % et dont la carte d'invalidité arrive à expiration au cours du 3e trimestre 1942, sont priés d'en demander l'échange dès maintenant à la Mairie 5e guichet. Se munir à cet effet du livret de pension, de la carte périmée et d'une photographie de 3×4.

SERVICE DU RAVITAILLEMENT

Les bureaux du ravitaillement rue Jean Macé seront fermés demain vendredi 19 juin, toute la journée, ainsi que samedi matin.

Le service de ramassage des cartes d'alimentation individuelle fonctionnera ces jours-là comme annoncé.

Grave accident du roulage. — Un accident d'une certaine gravité est survenu au début de l'après-midi dans la cour d'une teinturerie, à l'ouvrier Paul Gruart, âgé de 20 ans, magasinier, habitant 24, rue Michelet à Wasquehal. L'ouvrier était monté sur le marche-pied d'une voiture pour se rendre dans une autre partie de l'usine, lorsque par suite de l'ouverture inopinée de la portière, l'ouvrier fut projeté hors du véhicule et tomba lourdement sur le sol. Il fut relevé aussitôt par le chauffeur d'auto de l'usine et transporté à l'infirmerie où M. le docteur Butin vint lui donner les premiers soins. Il constata une fracture de la clavicule droite ainsi qu'une profonde contusion de l'articulation humérale droite, nécessitant une radiographie urgente.

En attendant, il a ordonné au blessé un repos de deux mois environ.

Aux mutilés et invalides du travail. — Dimanche 21 juin, de 10 à 12 h., la permanence de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail fonctionnera au siège, café Deschodt-Ottevaere, 47, rue de Maubeuge à Croix, où tous renseignements seront donnés sur les nouvelles dispositions de la loi du 3 avril 1942 accordant certains avantages aux mutilés du travail de 20 % et plus.

Harmonie la Jeune France. — Dimanche 21, de 10 h. 30 à midi, cours d'instruments et de solfège au siège, café Dunslager, 3, rue Pasteur, où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

Au bureau de perception. — Le bureau du percepteur de Croix-Wasquehal, 165 bis, Grande-Rue à Roubaix, sera ouvert ce vendredi, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h., ainsi que samedi, de 8 à 12 h. et fermé l'après-midi.

Bureaux de la Mairie. — Les bureaux de la Mairie seront fermés lundi après-midi, ainsi que les lundis suivants à partir de midi. D'autre part, les habitants sont avisés que ces bureaux ne sont ouverts au public les autres jours ouvrables que de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. pour permettre l'expédition des affaires en cours. Le secrétariat général de la Mairie n'est ouvert que de 9 à 16 h. Enfin M. le Maire se tient à la disposition de ses administrés chaque matin de 9 à 10 h.

A la Famille du prisonnier. — Samedi 20, de 16 h. 30 à 17 h. 30, permanence, salle des soupes populaires, rue Carpeaux, pour les familles du Capreau et de la Planche-au-Ries. Au cours de cette permanence aura lieu la distribution des cartes de pain et d'épicerie pour le mois de juin aux familles des prisonniers.

Consultations prénatales. — Samedi 20 juin, de 14 à 16 h., des consultation prénatales seront données à la maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Œuvre du Secours National. — Demain vendredi de 10 à 11 h. permanence au Centre social, 1, place Gambetta, pour les familles du Centre et 2, rue Rosa Bonheur, pour les familles du Capreau et de la Planche au Ries.

Etat Civil. — Naissance. — Jean-Pierre Dolphens, 2, cité de la Paix.

FLERS-LEZ-LILLE

AVIS AUX CULTIVATEURS ET AUX POSSESSEURS DE JARDINS OUVRIERS

Il y a lieu de visiter la culture de la pomme de terre, de signaler à la mairie, l'apparition du doryphore.

Il est indispensable de détruire avec soin les insectes adultes, les pontes et les larves, jusqu'au 1er août 1942.

HEM

Tournoi de boules à l'étaque

5e TOUR

Rencontres du dimanche 21 juin, à 15 h. 30. — Bouloire Cardonnet, 144, rue Jules-Guesde (Petit Lannoy) : Delhoutte Joseph contre Dubus Emile.

Bouloire Samain, au Pont de Canteleu, rue de Roubaix (Trois Baudets) : Deblaere Augustin contre Losfeld Georges.

Bouloire Bossut, rue de Lille, 171 (Hempompont) : Leleu Henri fils contre Bailleul Edmond.

Bouloire Blicq « Au Saint-Louis », 122, rue Jean-Jaurès (Trois Baudets) : Lelièvre Léon contre Demerchmann Arthur.

La partie se jouera en premier 15 points.

Tirage au sort pour les quarts de finale dimanche 21 juin à 19 h., chez François Madoux, Café de Hem-Bifur.

LAIT AUX MALADES

Les malades dont le certificat médical expire fin juin sont informés qu'un nouveau certificat devra être déposé en mairie pour le 25 juin. Des imprimés sont à leur disposition au guichet du ravitaillement.

RETRAIT DE LA CARTE DE VIN AUX MALADES ATTRIBUTAIRES D'UNE CARTE DE LAIT

Conformément aux instructions préfectorales, il ne sera plus délivré de carte de vin aux malades attributaires de la carte d'un demi-litre ou d'un quart de litre de lait par jour. Toutefois, cette disposition n'est pas applicable aux femmes enceintes et allaitant qui continueront de percevoir à la fois les cartes de lait auxquelles elles ont droit et les cartes de vin.

Pneus de vélo. — Distribution de formules pour demandes de pneus de vélo samedi 20 juin, à 14 heures.

Etat Civil. — Publications. — Maréchal Lucien, menuisier, domicilié à Sallaumines, 7, rue de Vannes, et Masson Jeanne, s.p., domiciliée à Lens ; Willekens Henri, tourneur à Hem, rue Jules-Guesde, impasse Bélin, 8, et Heldre Flore, s.p., à Lys, rue du Champ-de-Mars, 1.

Décès. — Ledoux Jeanne, 43 ans, rue Jules-Guesde, 18 ; De Preester Edouard, 57 ans, rue de Lille, 156.

LEERS

Réunion du Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, samedi 20 juin, à 19 h. 30.

Ordre du jour : Installation des adjoints ; Travaux à l'église (Consolidation du clocher) ; Bail du Presbytère ; Demandes de subventions ; Demandes d'assistance.

Service d'ébouage. — Il fonctionnera sur le parcours habituel samedi, dans l'après-midi.

Caisse d'épargne. — La succursale de la Caisse d'épargne sera ouverte à la Mairie, dimanche 21 juin, de 9 h. à 10 h. 30.

GALLODROME DE CARVIN
Rue de Libercourt, SENSATIONNELS
CONCOURS DE COQS
organisés par Fernand VENDEVILLE et ses amis.
Lundi 22 juin : 800 - 1.500 un Coq.
Lundi 20 juillet : 800-1.500 un Coq.
Gros et petits jusqu'à 6 livres 100 armés. 60 Sociétés y prendront part. Mise au parc à 14 heures précises. 22424

HALLUIN

ACCIDENT MORTEL DANS UNE USINE

Mardi après-midi, un accident mortel est survenu dans un tissage, rue Pasteur à Halluin.

Un ouvrier, M. Edouard Selosse, âgé de 60 ans, demeurant à Halluin, rue de la Montagne, était occupé dans une salle du tissage, à des travaux de peinture monté sur une échelle et travaillant à une hauteur de six mètres environ. A un certain moment, est-ce faute d'inattention, d'imprudence ou d'un éblouissement, l'ouvrier tomba du haut de son échelle, s'écrasant la tête sur les dalles de la salle. On s'empressa de suite et le docteur Louf fut mandé. Une demi-heure après l'accident, malgré les soins reçus, le malheureux mourait d'une fracture du crâne. Il est marié, père de trois enfants.

ESCROQUERIE AU RAVITAILLEMENT

Un ouvrier tisserand, Léon Coorevits, 45 ans, demeurant 16, rue Palestro, à Halluin, se servait depuis juillet-août 1940, de la carte d'alimentation de sa sœur, qui avait quitté Halluin à cette date pour rejoindre son mari en zone non occupée.

Cette façon de faire vient d'être découverte et M. Bouvier, commissaire de police, par une rapide et discrète enquête vient de confondre l'indélicat personnage.

Pour sa défense, Léon Coorevits prétend que, depuis et à maintes reprises, il s'était présenté au service du ravitaillement et que chaque fois, peu d'attention était apportée à ses explications et la Carte lui était ainsi toujours délivrée. Il en faisait, malgré cela, bon usage et chaque mois les tickets lui étaient d'un supplément très appréciable par les temps de restriction actuelle.

Ses déclarations et les résultats de l'enquête ont été consignés dans un rapport qui vient d'être transmis au parquet de Lille, qui décidera des suites à donner à cette affaire.

Famille du Prisonnier. — Il est fait un pressant appel aux prisonniers libérés pour qu'ils remettent au plus tôt à la permanence 42, rue Jean-Jaurès, les billets vendus de leurs carnets de tombola et les lots dont ils sont possesseurs.

Etat Civil. — Décès. — Edouard Slosse, 67 ans, ouvrier peintre, rue de la Montagne, 8 ; Marie Danckaert, 83 ans, s.p., 20, rue des Champs.

MOUVAUX

Envolée. — Mlle Paryzs, demeurant à Mouvaux, rue de l'Escalette, 115, avait déposé sa bicyclette contre la façade de l'épicerie Lamarque, 142, rue de Roubaix.

Quelques instants après, lors de sa sortie du magasin, elle eut la surprise d'apercevoir un individu qui, à force de coups de pédales, s'enfuyait vers le canal. La machine volée est évaluée à 2.000 frs.

Une plainte a été déposée et la police enquête.

Cyclistes, attention ! — MM. Vandeputte Emile, 39 ans, industriel, demeurant 2, rue Louis-Leloir, à Tourcoing ; Delecluse Auguste, 44 ans, imprimeur, demeurant 14, rue Corneille, à Roubaix ; Wattel Ernest, 22 ans, employé, demeurant 27, hameau du Jambon, à Bondues ; Deldycke Ernest, 43 ans, camionneur, demeurant 141, rue de Tourcoing, à Roubaix ; Verhelle Jules, 36 ans, chaudronnier, demeurant 113, rue de Flandre, à Roubaix ; Boucke Louis, 40 ans, comptable, demeurant 62, avenue de la République, à Lambersart, qui circulaient en bicyclette sur la chaussée centrale du boulevard, ont été gratifiés chacun d'un procès-verbal par la police locale.

Etat civil. — Décès : Halfmaertar Adéla, veuve Lecomte, 82 ans, 19 rue Marceau.

MARCQ-EN-BARŒUL

MÉDAILLES DE VERMEIL DU TRAVAIL

Nous apprenons que M. Senat Louis, demeurant 14, avenue de la République, à Marcq-en-Barœul, vient de se voir décerner le rappel de la médaille de vermeil du travail.

M. Senat travaille depuis plus de cinquante ans à la Compagnie de Fives-Lille, qui compte, en lui, un de ses meilleurs et fidèles serviteurs.

PAIEMENTS DE SECOURS

Le paiement des allocations d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, et aux femmes en couches, aura lieu le vendredi 19 juin, de 9 h. à midi, à la Recette municipale, Hôtel de Ville.

Soupes familiales. — Le paiement des soupes familiales pour la période du 29 juin au 12 juillet, se fera, dans les trois secteurs du Bourg, du Pont et du Plouich, le vendredi 19 juin, toute la journée, aux heures d'ouvertures des bureaux.

BALAYAGE ET PROPRETÉ PUBLIQUES

Le Maire rappelle à la population que le nettoyage des trottoirs et fils d'eau doit se faire toutes les semaines ; les boues provenant du balayage seront déposées dans les poubelles et enlevées par le service d'enlèvement des ordures ménagères.

Les jours fixés pour ce nettoyage sont les suivants : le vendredi, pour les quartiers du Bourg, Croisé-Laroche, Rouges-Barres et Buisson ; le samedi pour les quartiers du Pont et du Plouich, avant 9 h. du matin.

Les gardiens de la paix sont chargés de faire respecter les consignes ci-dessus.

PAIEMENT REMIS

Le paiement des secours aux habitants privés de ressources pour la période du mois de mai n'aura pas lieu le jeudi 19 juin comme prévu. Il sera effectué à une date qui sera publiée en temps utile.

HAUBOURDIN

QUATRE FEMMES BELGES SE FAISAIENT LIVRER DU PAIN AVEC DE FAUSSES CARTES

ELLES ONT ÉTÉ ARRETÉES

Messens Irène, 20 ans, 50, rue de l'Emancipation, à Mouscron (Belgique) ; Messens Raymonde, 18 ans, même adresse ; Hostens Bertha, 40 ans, femme Lambrecht, demeurant même adresse.

Les susnommées ont été surprises hier, vers 11 h. 15, au moment où elles se faisaient livrer du pain avec des fausses cartes de ravitaillement. Elles étaient porteurs de 3 pains de 1 kilo 500 et de 14 paquets de biscuits. Sur les trois fausses cartes en leur possession, un total de 15 k. 970 grammes de tickets avaient été utilisés. Elles ont déclaré avoir échangé ces cartes à Mouscron contre des paquets de tabac. Le pain et les biscuits ont été saisis et mis à la disposition du ravitaillement général, de même que les tickets qui seront transmis au Parquet.

Une enquête est ouverte sur plainte de M. Romon Louis, 30 bis, rue de la Motte, à Haubourdin, pour vol des deux roues de sa bicyclette, ainsi que d'un boyau de rechange commis hier, face au Café du Commerce, rue Léon Gambetta, à Haubourdin. Préjudice environ 800 fr.

RONCHIN

LE COMMERCE NOIR

17 kilogs de beurre et 15 kilogs de blé sont saisis

Mardi soir, deux voyageurs descendus en gare du Petit-Ronchin et porteurs d'une malle, d'une malette et de plusieurs paquets, ne prirent pas le chemin de la sortie de la gare. Ils longèrent la voie ferrée pour déboucher au lieu dit « Barrière de la Justice », mais la Justice en la personne du gardien de la paix Dufrasne, accompagné d'un garde messier, était là. Les agents interpellèrent aussitôt nos deux voyageurs et demandèrent à visiter les colis qui contenaient 17 kilos de beurre et 15 kilos de blé. Ramenés au commissariat, les deux voyageurs passèrent la nuit au violon. Conduits le lendemain devant M. Savreux, commissaire de police les nommés Pascyot Emile, 31 ans demeurant à Châtelet et Manoirie Léon, demeurant à Pont-des-Loups (Belgique) déclarèrent avoir acheté le beurre à 40 fr. le kilo dans les fermes du Pas-de-Calais pour la Belgique.

Après l'interrogatoire de M. le commissaire ils furent mis en état d'arrestation et déférés au Parquet mercredi.

Le beurre et le blé furent mis à la disposition du ravitaillement général.

LILLE

UN MANŒUVRE S'ÉTAIT SPÉCIALISÉ DANS LES VOLS DE ROUES DE CAMION

Il est arrêté, tandis que quatre autres inculpés sont laissés en liberté provisoire

Après une enquête délicate, des inspecteurs de la Sûreté lilloise ont établi la culpabilité du nommé Saint-Hubert Jules, 33 ans, manœuvre, 36, rue de la Marmora, qui a volé trois roues de camion valant 9.000 francs à la « Grande Brasserie », boulevard de la Moselle ; deux roues de camion, un cric et un matelas valant au total 15.000 francs dans le garage de la « Brasserie du Pélican », rue Delphin-Petit.

Saint-Hubert a déclaré avoir vendu le tout (sauf le matelas et le cric qui ont été récupérés) à deux inconnus pour la somme de 18.500 francs. Les recherches effectuées n'ont pas permis jusqu'ici d'identifier ces acheteurs.

D'autre part, l'enquête a établi que M. Lemaire Michel, 29 ans, garagiste, 30, rue Catel-Béghin, avait acheté, il y a 2 mois, par l'intermédiaire de Saint-Hubert et de Liepens Roger, 27 ans, 8, rue de la Quennette, six pneus usagés à un nommé Cailliau Julien, âgé de 35 ans, 58, rue Paul Lafargue, pour la somme de 4.500 francs. Ce dernier a déclaré avoir trouvé quatre de ces pneus rue Paul Lafargue en mai 1940 et avoir acheté les deux autres pour le prix de 900 francs au sieur Deblonde Henri, 19 ans, demeurant à Lomme, 71, rue Jacquard, qui les avait lui-même achetés pour 800 francs à un inconnu. Ces pneus remis à neuf par le garagiste Lemaire ont été saisis et seront déposés au Greffe du Tribunal Civil.

Lemaire, Liepens, Cailliau et Deblonde ont été laissés en liberté, mais invités à se tenir à la disposition de la justice.

Quant à Saint-Hubert, il a été déféré au Parquet et écroué.

Les méfaits du jour

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : Mme Preys-Brathly Estelle, 158, rue Barthélémy-Delespaul, pour vol d'une livre de beurre et de 17 boîtes de conserve dans la cave de son domicile (préjudice : 673 fr.). — M. Barre Maurice, 86, avenue de Dunkerque, pour vol d'une bicyclette et d'environ 20 kilos de pommes de terre (préjudice: 1.270 fr.). — M. Barbillon Albert, demeurant 616, avenue de la République, pour vol d'une voiturette d'enfant valant 500 francs. — Mme Destombes née Dedon Raymonde, 42, rue Léon Gambetta, pour vol d'un kilo de beurre, d'une vingtaine de boîtes de conserve et quatre ou cinq bouteilles de vin, le tout valant environ 500 francs, commis en fracturant le cadenas de la porte d'entrée.

— MM. Charles Dussart, rue des Fleurs à Ronchin, Georges Cassel, 32, place Sébastopol, Mlle Simone Descamps, 50, rue Achille Pinteaux à Wavrin et Jean Vigneron, 43, avenue de la République à Lambersart, qui ont été victimes de bécaniers.

UN CHIEN QUI MORD

Mme Dumont, 96, rue d'Arras à Lille, avait été mordue par un chien qui n'avait pu être retrouvé. Il s'agit de l'animal de Mme Vve France-Marissal Germaine, cabaretière, 12, rue de Wazemmes. Cette dernière a fait l'objet d'une contravention et a fait visiter son chien par un vétérinaire, qui l'a reconnu sain. Une copie du certificat sera transmise à l'Institut Pasteur où Mme Dumont suit le traitement antirabique.

CARNET

MARIAGE. — Jeudi 18 juin, en l'église Saint-Michel, à Lille, s'est déroulée la cérémonie du mariage de Mlle Lucette PLANCQ, petite-fille de Mme Vve Victor Hantson, fille de M. et Mme Désiré Plancq, avec M. André RENARD, pharmacien, petit-fils de Mme Vve Renard et fils de Mme Renard.

Au cours de la messe nuptiale, l'assistance eut le plaisir d'entendre quelques-uns de nos meilleurs artistes régionaux : MM. Renard, violoncelle solo de la Radio de Lille ; Dekyvère, violoncelliste-solo de la Radio ; Mlle Hélène Bachelet, soprano, dans l'« Ave Maria » de Gounod et « Panis Angelicus » de Franck.

A l'issue de la cérémonie religieuse les jeunes époux et leurs familles reçurent les félicitations de l'assistance. Un lunch fut ensuite offert au restaurant « Au Relais », boulevard de la Liberté, à Lille.

Un couple belge et une ménagère lilloise arrêtés pour trafic de viande

Les services de police chargés de la répression du marché noir ont mis en état d'arrestation et déféré au Parquet les nommé Hoornaert, 47 ans sujet belge, garçon-boucher 75, rue d'Artois ; Vander Hauwert Marie, 43 ans sa femme, et Hollebeke, née De Geyndt Françoise, 39 ans, ménagère, 100, boulevard Victor Hugo, qui sont tous trois inculpés de trafic clandestin de viande. Au cours d'une enquête effectuée par M. Monier, chargé du contrôle des prix et de la répression du marché noir, Hoornaert a été trouvé porteur de 7 k. 500 de jambon achetés à la femme Hollebeke. Une visite domiciliaire chez cette dernière a amené la découverte de 1 k. 500 de beurre, 26 kilos de veau, ainsi que des abats. Elle a dit avoir acheté cette marchandise à un inconnu à raison de 70 fr. le kilo pour le veau et 120 fr. le kilo pour le beurre. Elle a reconnu avoir vendu le jambon à Hoornaert au prix de 225 fr. le kilo. La viande a été saisie et remise au Centre d'Abatage, 114, de même le beurre a été mis à la disposition du Ravitaillement général.

Tribunal correctionnel

ABUS DE CONFIANCE

Edouard Beu, comptable, rue Inkermann à Lille, était poursuivi pour abus de confiance. Il affirmait être en mesure de procurer des appartements vacants et bien entendu il se faisait remettre des sommes en échange de ses bons et loyaux services. Il a été condamné à 1 an et 1 jour d'emprisonnement. Il fut arrêté sur-le-champ à l'issue du jugement.

LES TICKETS

Pour vol de tickets de pains, trois mois à Françoise Richard, étrangère, sans domicile fixe.

CULTIVATEURS EN DEFAUT

Pour livraison insuffisante de pommes de terre, 5.600 francs d'amende aux cultivateurs Dussart, Duhot, Masselot, Sauvage, Laignel, Binet, Willefert et Fourmaux, tous demeurant à Bauvin.

LE BEURRE

Pour transport irrégulier de beurre, 15 jours et 1.500 fr. d'amende à Jean Ceulaux, domicilié à Waziers.

LE BETAIL NON DECLARE

Pour avoir omis de déclarer la situation numérique du bétail qu'il détenait, et pour avoir livré sans tickets 600 kilos de pois secs, 300 kilos de blé et 200 kilos de pommes de terre, 60.000 francs d'amende à Albéric Bostyn, cultivateur, Grande Ferme Saint-Sauveur à Annappes.

— 2.500 francs d'amende à Arthur Barbiaux, cultivateur à Lys-lez-Lannoy, pour non déclaration de bétail et non livraison de pommes de terre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA GENDARMERIE D'OSTRICOURT IDENTIFIE LES AUTEURS DE NOMBREUX VOLS COMMIS A THUMERIES, MONS-EN-PEVÈLE RAIMBEAUCOURT, WAHAGNIES ET OSTRICOURT

Depuis un certain laps de temps, des vols étaient quotidiennement commis, toujours par effraction, par des inconnus. La similitude de ces cambriolages dénotait qu'ils étaient commis par la même bande de malfaiteurs qu'on recherchait en vain.

Un fait anodin vient de permettre l'arrestation de la bande.

Une écolière ayant reconnu son tablier volé quelque temps auparavant sur le dos d'une fillette, avertit sa famille de sa découverte et celle-ci prévint la gendarmerie d'Ostricourt.

Quelques recherches et les gendarmes parvenaient à identifier la bande : François Borum, 40 ans, mineur, 122, rue du Domaine à Leforest ; François Boussemant, 120, même rue ; sa femme, née Rosalie Dheilin, 37 ans, ménagère, et Jean-Baptiste Lespagnol, 28 ans 109, rue du Domaine.

Le quatuor fut arrêté et amené dans les locaux de la gendarmerie où l'on procéda aux interrogatoires de ceux-ci ; il ressort que les voleurs auraient notamment opéré à Thumeries, Mons-en-Pevèle, Moncheaux, Raimbeaucourt, Wahagnies, Ostricourt.

Des procès-verbaux de cette affaire ont été rédigés. Les époux Boussemant et François Borum ont été déférés au Parquet de Lille et écroués. Quant à Lespagnol, il a été laissé en liberté provisoire en raison de ses charges de famille.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.86) sont ouverts au public tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

LES TRANSPORTS ILLICITES

Alors qu'il passait rue du Château, le brigadier Cornard a rencontré deux individus porteurs chacun d'un sac assez lourd. Les ayant interpellé, il constata que les ballots contenaient chacun 20 kilos de haricots. Les deux individus furent conduits au Commissariat central où ils déclarèrent se nommer Alphonse Gœmine, 22 ans, menuisier 25, rue Haute à Mouscron et Germain Gœmine, 20 ans, charpentier, rue de Certers à Mouscron. Les haricots ont été saisis et leurs transporteurs ont fait l'objet de procès-verbaux.

LES FAUX TICKETS DE PAIN

Mme Germaine Duthoit, 29 ans, rue Jeanne d'Arc, cour Bettremieux, 8, à Wattrelos, a été arrêtée pour avoir tenté de se faire servir dans une boulangerie de la rue du Moulin Fagot, à l'aide de faux tickets de pain. Elle a déclaré qu'elle n'ignorait pas que ses tickets étaient faux, mais elle n'a pas voulu indiquer la provenance. Une enquête est ouverte.

VOL A L'USINE

Au cours de la journée de mercredi, à la sortie des établissements Masurel, rue de Rotterdam, le nommé Noël Nolf, 30 ans, bobineur, 206, rue de Tourcoing, à Neuville-en-Ferrain, a été trouvé porteur de 44 bobines de fil de laine et de rayonne, qu'il avait volées au cours de son travail. Il a été mis à la disposition du Commissaire de police du 4e arrondissement.

SECOURS AUX FAMILLES PRIVÉES DE RESSOURCES

Le paiement des allocations pour la première quinzaine de juin, aura lieu, au Bureau de Bienfaisance, le lundi 22 juin 1942 :

De 8 h. 30 à 10 h.: Numéros impairs; de 10 h. à 11 h. 30 : numéros pairs.

Les intéressés sont priés de respecter l'horaire ci-dessus. Les retardataires ne pourront recevoir leur allocation.

Un appel pour les familles Belges malheureuses de la région

La Croix-Rouge de Belgique lance un appel en faveur des familles belges malheureuses de la région.

Depuis un certain temps, les « Secours d'Hiver » et la « Croix-Rouge de Belgique » ont pu aider plus de 600 familles dans le besoin, certains mois il fut remis 100 fr. à chacune d'elles.

On peut s'inscrire comme membre de la Croix-Rouge de Belgique pour 20 francs, membre effectif pour 100 fr., membre protecteur pour 500 francs, membre donateur pour 1.000 francs.

Les souscriptions sont reçues au siège de la colonie belge de Roubaix et environs, 126, rue de la Gare, à Roubaix et environs, 126, rue de la Gare, à Roubaix qui adressera les cartes.

JEUNES CITADINS, allez travailler cinq semaines aux champs pour assurer notre pain quotidien.
Soyez Volontaires pour le SERVICE CIVIQUE Rural

UNE IMPORTANTE RÉUNION DE L'AMICALE DE PRISONNIERS

La première réunion de cadres de l'Amicale des Prisonniers s'est tenue sous la présidence d'honneur de M. Marescaux, maire. Après une minute de silence consacrée au souvenir des soldats morts au champ d'honneur ou en captivité, M. Loviton, délégué général, salua M. Masurel, adjoint délégué par M. le Maire, et apporta à M. Boyez, chargé de la mission du chef de l'Etat et à M. Hovaere, délégué régional, le gage de la fidélité des libérés au Maréchal. Puis il salua les personnalités présentes parmi lesquelles se trouvaient MM. P. Tiberghien, A. Motte, R. Duquennoy, Lesay, MM. les Doyens de St-Christophe et de N.-Dame, E. Guéranger, P. Rammaert.

« Notre réunion, dit M. LOVITON, est un acte : le témoignage public de notre union voulue, disciplinée, organisée en vue de l'Unité et de la Solidarité françaises. Définir vos buts et vous en montrer les chemins, voilà notre programme ce soir.

« Nos méditations de captifs nous ont fait comprendre que la défaite était la somme de tous nos abandons. Tous, à un degré quelconque, nous avons été victimes de la perte de l'idéal et de l'effondrement des consciences.

« Si nous suivons le Maréchal, c'est que dans ses messages, dans son œuvre s'est affirmé le remède : la mystique communautaire, l'unité de doctrine, l'idéal qui domine toute activité, l'union d'action, l'intégration de tous dans la chose publique, l'autorité d'un chef ».

Ensuite, M. HOVAERE lança l'idée d'un parrainage qui créera un lien humain entre libérés et familles de prisonniers par l'adoption affective d'une famille.

M. BOYEZ exposa alors comment faire passer en actes ce lien social. Responsables généraux, responsables adjoints, socieux civiques, familieux, en équipe se partageront la carte du devoir social.

La Maison du Prisonnier sera l'affirmation de cette volonté de coordination.

L'Union, déclara M. MASUREL en tirant les conclusions de cette réunion garante de féconds lendemains, sera votre force. La France attend de vous que vous en fassiez une réalité vivante.

Succès d'un de nos concitoyens au Conservatoire de Paris

Nous sommes heureux de féliciter un de nos concitoyens, M. Jean Menu, qui pour son premier concours au Conservatoire de Musique de Paris, vient d'obtenir une troisième médaille pour le solfège. Rappelons que M. Jean Menu était élève du Conservatoire de Tourcoing où il avait eu l'an dernier les distinctions suivantes : Prix d'excellence, médaille de vermeil pour le solfège et le prix d'excellence, médaille de vermeil à l'unanimité pour le hautbois.

Sociétés et Comités

POILUS D'ORIENT. — Dimanche 21, début du tournoi de boules. La partie commencera à 9 h. 30 au Grand Saint-Martin, rue de Menin. Première rencontre : équipe 1, commandant Leplae Arthur, contre équipe 2, commandant Seurbecq.

GROUPE DE LA CROIX-ROUGE. — Une permanence se tiendra au siège du groupement, 137, rue de la Croix-Rouge, le dimanche 21, de 10 à 12 h., pour recevoir l'inscription des fils prisonniers des adhérents inscrits au groupe. Se munir de tous renseignements utiles.

ÉTAT-CIVIL

DU 17 JUIN 1942

Naissances. — Germain Depretz, r. Voltaire, 164 ; Annette Tiberghien, rue du Luxembourg, 36 ; Michel Clément, rue Général-Leharpe, 30 ; Arletta Leman, rue de Mouvaux, 106.

Décès. — Joseph Favorel, 82 ans, sp., veuf de Elise Planckaert, r. d'Havré, 3.

Publications. — Fernand Cornard, aide-magasinier, rue des Girondins, 45, et Georgette Talon, moulineuse, rue Pont-Rompu, 26. Jean Westeel, entrepreneur de transports, à Lens, et Vancoppenolle Léa, couturière, dom. à Lens.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES